# Chilleurs info



Nouveaux entrepreneurs
Passage des encombrants
Gaz, électricité, fioul
La rubrique du jardinier
Enquête à l'école...
Bureau de poste de Neuville aux Bois
Ma Commune Connectée
Élections du mois de Mai

#### Manifestations

Troupe de théâtre Chasse aux oeufs de Pâques

#### Travaux

#### Extraits de conseil

Conseil municipal du jeudi 22 nov. 2018 Conseil municipal du jeudi 13 déc. 2018

#### **Associations**

ACAC bibliothèque
Amicale des Anciens
ACAC Les amis des roses
C.O.C Gymnastique Volontaire
C.O.C Foot
L'avenir
Le Savoir-Faire
Association paroissiale
La salle de la Forestière
C.O.C Danse
O P'tits Pas
COC général
Team'mouv

### Le Mot du Maire

#### Madame, Monsieur,

La fin de l'année 2018 a été marquée par la disparition de Bernard THOMAS, Maire de CHILLEURS AUX BOIS durant 18 années, de 1977 à 1995, au Conseil Municipal pendant 30 ans, de 1965 à 1995, et qui avait été nommé Maire honoraire à la fin de son dernier mandat.

Pendant toutes ces années, il a œuvré et a été constamment attentif à défendre les intérêts de notre Commune dans un esprit loyal et intègre. Il aura contribué au développement de CHILLEURS AUX BOIS en restant animé par la volonté de conserver pour notre Commune, son âme de petit bourg rural, où les gens se connaissent, se côtoient et restent attachés à une certaine forme de proximité, cette convivialité qui représente peut être les vraies valeurs d'une communauté.

Pour cela, et sous différents mandats, CHILLEURS a vu naître de nouveaux équipements destinés à permettre son développement.

La construction du gymnase, l'acquisition du parc et l'aménagement de la salle de la Cour Gauthier, la rénovation et l'agrandissement de l'école élémentaire, la création de la zone artisanale de la Rouche. la rénovation de la Mairie, la construction des logements de la gendarmerie et la rénovation de l'église Saint Pierre.

Aussi, pour marquer son implication et le remercier de l'ensemble de son travail au sein de notre Commune, notre gymnase, certainement une de ses réalisations les plus marquantes de ses 3 mandats de Maire, sera prochainement baptisé Salle des Sports Bernard THOMAS.

Dans ce numéro de Chilleurs Info, vous trouverez un article consacré à notre doyenne, Mme Fernande POTHEAU, 101 ans, bon pied, bon œil et qui réside à la MARPA. C'est un beau portrait dressé par Aurélie JEANNIN, chilleuroise de naissance et de retour sur notre Commune, écrivain professionnel, et qui régulièrement viendra enrichir ce bulletin avec des articles consacrés à l'un d'entre nous.

Bon printemps à toutes et à tous.

**Gérard LEGRAND** 

#### **MAIRIE DE CHILLEURS-AUX-BOIS**

Avec ce numéro, nous inaugurons une nouvelle rubrique intitulée « **Portrait** ». Dans chaque édition, Aurélie JEANNIN, conceptrice-rédactrice et écrivain, originaire de CHILLEURS-AUX-BOIS, vous emmènera à la rencontre d'un ou d'une Chilleurois(e). Nous débutons cette série avec notre doyenne, Fernande POTTEAU, 101 ans, qui vit à la MARPA de CHILLEURS-AUX-BOIS.



# Fernande Potteau

### Le bruit qu'il fait en s'en allant

À quoi se résume une vie ? Une vie qui a déjà duré 101 ans ? Une vie qui a vu s'achever une guerre et en passer une autre, une vie qui a vu naître et mourir ses enfants, qui a vu les joies et les peines s'entremêler. Une vie qui a vu arriver la machine à laver, l'eau au robinet, la télévision, la voiture et tant d'autres inventions encore. Fernande VALLEE, épouse POTTEAU, est née le 28 août 1917 à CHILLEURS-AUX-BOIS. Dernière d'une famille de 14 enfants. Lorsqu'elle me reçoit, à la MARPA de CHILLEURS-AUX-BOIS où elle vit depuis un peu plus d'un an, son regard est bleu et clair. Elle est assise au bord de son lit, les jambes nues, ses pieds pantouflés frôlant à peine le sol. Autour de son cou, un téléphone pend. Chaque matin, Fernande appelle sa fille Annette et lui dit : « Je suis réveillée. Encore un coup. » On entend partout que la vie est courte, qu'elle passe vite et qu'il faut en profiter. Fernande elle, dit qu'il arrive un temps où l'on est trop vieux. Si elle a plaisir à voir sa fille, ses petitsenfants, sa famille, si elle a le sourire et même le rire aux lèvres, le pas encore alerte et le goût des jeux de cartes avec ses amis de la MARPA, Fernande reste gênée d'être cette doyenne dont on prend soin : « Ici, on nous fait tout. Je ne suis plus bonne à rien désormais! » Derrière ces mots, je sens les événements, les émotions et les fantômes qui peuvent peupler plus de 100 ans de vie. Il y a les bruits forts, des joies et des épreuves, et les silences. Fernande veut être honnête : ce qui reste, à la fin d'une vie, ce sont davantage « les misères » que les joies.

Ce n'est pas rien

de vivre

jusque là!

Mariée à Marcel en avril 1939, Fernande voit son mari partir à la guerre en décembre, alors qu'elle attend leur premier enfant. En mars, un fils naît, qu'elle décide de prénommer Marcel, comme son mari qu'elle pense ne jamais revoir. Mais Marcel revient, un 21 mai, après avoir été fait prisonnier pendant 5 ans. Entre temps, Fernande a perdu son « petit gars » à 18 mois, des suites d'une maladie mal soignée. Les larmes montent plus vite que les mots. « Ce qui est important dans la vie, ce sont les enfants et le travail. » m'explique celle qui a passé son temps dans les champs à aider aux cultures. « Nous étions habitués à travailler. Tout se faisait à la main à l'époque. Sans notre travail, on n'avait rien. Alors, on y passait beaucoup de temps, on ne sortait jamais. Mais j'aimais ça. » Toute sa vie, Fernande aura vécu à CHILLEURS-AUX-BOIS, dans ce village qu'elle a vu évoluer. « En 100 ans, à CHILLEURS comme ailleurs, tout a changé. » Si la machine à laver lui semble être l'invention la plus marquante, Fernande n'exclut pas la voiture. Jusqu'à ses 95 ans, elle conduira seule ; « J'ai conduit jusqu'à ce que ma voiture soit trop usée! »

Fernande a le cœur au bord des yeux et se demande combien de temps encore sa vie va durer; « Ce n'est pas rien de vivre jusque là! » Elle trouve qu'elle marche mal, qu'elle entend mal, que sa mémoire s'est envolée. Pourtant, Fernande se lève et marche seule. Fernande entend mes questions et y répond. Fernande sait qu'elle s'est mariée un 15 avril 1939, qu'il faisait beau ce jour-là et qu'elle portait une belle robe. Elle sait qu'elle a eu trois enfants et perdu deux fils. Qu'elle a passé son permis en 1948, qu'elle est allée au Maroc en 1980. Elle ne veut donner aucun conseil : « Les jeunes savent ce qu'ils ont à faire. De toutes façons, chacun fait comme il peut. » Fernande aussi fait comme elle peut, avec ses 101 ans qui peuvent se montrer encombrants, avec ses souvenirs qui la font sourire ou frémir selon les jours, avec ce nouveau déambulateur à amadouer, ce téléphone « bien commode » autour du cou, avec ceux qui sont partis et ceux qui restent. Avant que je ne la quitte, sa fille Annette m'offre un chocolat et Fernande me redit : « Ça s'en va, même si c'est toujours dans la tête... », avec ses mains qui frôlent ses cheveux blancs pour illustrer les souvenirs qui s'envolent. Vraiment, à quoi se résume une vie ? Y a-t-il finalement autre chose à dire que ces mots : « Nous avons vécu de beaux passages. Et des mauvais. »



### Nouveaux entrepreneurs

Eric AVEZZA, Chilleurois, propose un service en tant que mandataire en immobilier indépendant sur notre Commune, via le Groupe Pierre Immo (fonds de commerce, murs et locaux commerciaux, habitats particuliers, immeubles et terrains). Vous pouvez le contacter au 06 75 47 00 24 ou par mail: eric.avezza.gpi@gmail.com.

Est née de la passion d'un couvreur, Luc DAUDET, pour son métier qu'il exerce depuis 40 ans, une envie simple : partager son expérience et perpétuer son savoir-faire pour la réparation et l'entretien des toitures anciennes.

En permettant aux matériaux nobles et anciens d'avoir une seconde vie, il offre à beaucoup le moyen de réaliser leurs projets de réparation de toiture.

Pour le contacter : www.tuiles-occasion.fr. Pour commander ou vendre, il suffit de remplir le formulaire se trouvant sur le site internet. L'enlèvement des matériaux se fait ensuite au 15 bis Rue de Laveau à CHILLEURS AUX BOIS.

### Passage des encombrants

Le passage des encombrants aura lieu le 6 mars 2019 sur notre Commune. Les déchets doivent être déposés la veille du passage à l'emplacement habituel des ordures ménagères et merci de ne pas empiéter les voies de circulation.













#### Interdit

- · Les Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques (DEEE), réfrigérateurs, gros électroménager, télévisions, ordinateurs, .....)
- · Les ordures ménagères, qui sont ramassées lors de la collecte sélective des ordures ménagères (alimentation & autres)
- Les végétaux (feuilles, tontes de pelouses, branchages,...)
- Tout objet supérieur à 50 kg & dont les dimensions empêchent le chargement dans le camion benne
- Tous les déblais, gravats, décombres et débris de travaux (béton, parpaings, pierres, carrelage,...)
- · Tous pneus (poids-lourds, véhicules légers, tracteurs)
- · Tous les contenants de produits toxiques sauf s'ils sont préalablement nettoyés

# Gaz, électricité, fioul

La jungle des fournisseurs d'énergie



Jusqu'au 1er juillet 2007, en France, les particuliers n'avaient pas le choix des fournisseurs de gaz et d'électricité. EDF et GDF établissements publics étaient en situation de monopole. La première directive européenne de 1996, pour l'ouverture des marchés de l'énergie à la concurrence a changé la mise. Aux côtés de ces fournisseurs historiques, de nombreux fournisseurs concurrents ont fait leur apparition. Le consommateur français a donc le choix de souscrire un contrat à tarif règlementé fixé par l'Etat ou à tarif libre.

#### Les fournisseurs historiques électricité : qui fait quoi ?

- EDF (Electricité de France) assure la production de l'électricité (centrales et autres ressources). Elle vend et facture l'électricité aux clients qui sont au tarif réglementé mais elle vend aussi de l'électricité et gaz à tarif libre sous les appellations « EDF vert électrique » et « Avantage Gaz ».
- ENGIE anciennement GDF commercialise du gaz à la fois aux tarifs réglementés en vigueur « Engie Tarif réglementé » et via des offres de marché « Gaz Ajust » et Ajust ».

#### Les filiales d'EDF et d'ENGIE

- ENEDIS anciennement « ERDF » se charge de la distribution de l'électricité. Elle réalise les raccordements, le dépannage, le relevé des compteurs et toutes interventions techniques sur ces réseaux.
- GRDF assure le transport du gaz, les dépannages, les relevés de compteur et les interventions techniques sur les réseaux.

#### Plus de 40 autres fournisseurs présents sur le marché français vendent de l'énergie.

83% des ménages sont restés au tarif réglementé alors qu'il existe des offres plus avantageuses pour le consommateur. Cette augmentation du nombre d'offres disponibles pour les particuliers occasionne des tarifs souvent compétitifs.

#### La qualité de l'énergie est-elle différente selon les fournisseurs?

Les fournisseurs alternatifs proposent la même électricité et le même gaz que les fournisseurs historiques EDF et ENGIE, puisque ces deux énergies sont livrées par les gestionnaires de réseaux ENEDIS et GRDF.

#### Toutes les offres sont sans engagement

Fournisseurs historiques ou pas, la résiliation est sans frais et sans délai. Le consommateur peut à tout moment changer de fournisseur.

#### Les comparateurs.

En vous munissant de vos factures, vous pouvez comparer les différentes offres du marché sur :

- https://www.quechoisir.org/comparateurenergie-n21201/
- https://comparateur-offres.energie-info.fr/

Ces comparateurs sont mis à jour régulièrement hors promotion ponctuelle et n'ont aucun lien avec les professionnels référencés.

#### Attention aux démarchages!

Certains fournisseurs d'énergie spécialistes du démarchage à domicile et en cas de démarchage d'électricité par exemple, prétendent être envoyés par EDF. Il ne faut en aucun cas montrer et communiquer ses factures à quiconque se présenterait ainsi. En effet, il suffit pour ces démarcheurs d'avoir pris connaissance d'une facture pour pouvoir modifier frauduleusement le contrat d'un client, sans que celui-ci ne s'en aperçoive. Il faut donc rester très prudent si un commercial d'un fournisseur d'énergie se présente à votre porte en indiquant vouloir « faire des vérifications de compteur » ou « attester de la validité de vos factures ». Les relevés de compteurs sont toujours notifiés aux personnes concernées plusieurs jours à l'avance.

#### « Choisir son fioul ».

L'UFC-Que Choisir organise un achat groupé tous les premiers vendredis de chaque mois.

Les ménages chauffés au fioul peuvent donc s'inscrire gratuitement et sans engagement tout au long de l'année sur www. choisirsonfioul.fr. ou par voie téléphonique au 09.75.18.02.38. Les inscrits ont ensuite jusqu'au lundi suivant 14 h pour décider d'y souscrire ou non.

L'association locale UFC-Que Choisir d'Orléans défend les intérêts des consommateurs face

aux professionnels de la vie économique et vous conseille en cas de litiges. L'association est gérée et animée par des bénévoles. Vous pouvez venir les rencontrer lors des permanences au 39 rue Saint-Marceau à Orléans 45100, les mercredis, jeudis et vendredis de 14 h 30 à 17 h 30.

# La rubrique du jardinier



UN GRAND MERCI À CEUX QUI ONT APPRÉCIÉ LES DÉCOS QUI ONT ÉTÉ RÉALISÉES EN COLLABORATION AVEC LA COMMISSION ANIMATION. UN GRAND MERCI ÉGALEMENT AUX PERSONNES QUI DÉCORENT ET PARTICIPENT À L'EMBELLISSEMENT DE NOTRE COMMUNE PENDANT CES FÊTES.











### Les mégots

#### Les mégots sont un véritable fléau pour notre environnement.

La durée de vie d'un mégot est de plusieurs années

En effet, en fonction de l'environnement dans lequel le mégot a été jeté, la nature en vient péniblement à bout entre 1 et 5 ans.

Le trajet normal pour un mégot est le cendrier ou la poubelle. Mais certains mégots réalisent un long périple : au mieux, vous le jetez par terre, il roule dans le caniveau où il finit par s'offrir une traversée des égouts. Après avoir compliqué le traitement de l'eau dans la station d'épuration, il est finalement retiré de l'environnement et les boues d'épuration sont enfouies (pourvu qu'elles ne soient pas trop toxiques). Au pire, vous jetez votre mégot dans la nature, où il passe des jours paisibles à polluer durablement l'eau et les sols, ou pire, est ingéré par des animaux. Des autopsies pratiquées sur des cadavres d'animaux le montrent.

Une autre destinée possible pour votre mégot est qu'il poursuive sa route le long d'un cours d'eau et vogue vers sa destination finale : l'océan.

On estime que les mégots de cigarettes et les emballages représentent un tiers des déchets retrouvés sur les plages. Le fait de déposer, d'abandonner, de jeter dans un lieu public ou privé des ordures, déchets vous expose à une amende de 68€.

1 mégot pollue 500 litres d'eau ou 1 mètre cube de neige. Il contient cellulose, acétate, glycérine, goudron, nicotine et quelques centaines d'autres composés aussi toxiques que chimiques. La composition d'un mégot n'a rien de rassurant. Savez-vous qu'il faut moins d'une heure pour que ce joyeux cocktail se dilue dans les eaux de ruissellement et pollue durablement les lacs, rivières et autres cours d'eau ?



### A tenter au jardin

#### LA LUTTE CONTRE LES LIMACES

Les limaces peuvent rapidement devenir le cauchemar de tout jardinier qui se respecte. Ce petit animal visqueux ne représente pas le moindre danger pour l'homme, mais il peut faire des ravages dans notre potager. Il existe des solutions naturelles pour nous aider efficacement dans notre lutte :

#### LES COQUILLES D'OEUFS

Les coquilles sont un répulsif efficace contre les limaces. Il suffit de les écraser et de les éparpiller autour de vos plantes dans le potager. En effet, la limace ne se déplace pas sur les coquilles car elle risque de se blesser.

#### **L'AIL**

Les limaces n'aiment pas l'odeur de l'ail. Ecrasez en dans de l'eau et laissez reposer cette solution pendant plusieurs jours. Puis vaporisez autour de vos plantes. L'effet ne durant que 2 ou 3 jours, il faudra donc renouveler l'opération régulièrement.

#### **LE MARC DE CAFE**

Conservez le marc de café et faites-le sécher. Mettez le dans un récipient hermétique et saupoudrez-le au pied de vos plantes. Avec modération toutefois sur certaines plantes.

#### **LE PURIN DE RHUBARBE**

La récolte des feuilles de rhubarbe se fait en même temps que les tiges, au printemps.

- Séparer les feuilles des pétioles à cuisiner.
- Hacher 1.5 kg de feuilles de rhubarbes.
- Les placer dans un sac de pommes de terre.
- Tasser et lier le sac.
- Poser le sac au fond d'un seau en plastique.
- Verser 10 litres d'eau et placer une pierre pour éviter que le sac ne remonte.
- Poser un couvercle sans fermer le seau.
- Stocker à l'abri de la lumière pendant 3 jours.

La macération s'utilise pure contre les pucerons ou la teigne du poireau et à raison d'un litre pour 5 litres d'eau comme répulsif contre les limaces et les escargots.

### Opération rosiers

Nous avons planté cet hiver de nombreux rosiers dans le centre-bourg et souhaitons lancer une nouvelle campagne de plantation fin 2019. Nous essaierons tout d'abord de satisfaire les administrés plus éloignés du bourg qui n'ont pas été retenus pour cette première édition.

Vous pouvez encore vous inscrire à la mairie pour la deuxième campagne.

Avec l'aide de l'association « Les Amis des Roses » les services techniques agrémenteront les nouveaux parterres d'autres végétaux tels que Clématites, vivaces.

#### NOUS AIMERIONS RENOUVELER L'EXPERIENCE.

Après le succès rencontré par nos lauréats du concours des maisons fleuries l'année dernière ;

VENEZ VOUS INSCRIRE EN MAIRIE, NOUS VOUS RECONTACTERONS ENSUITE.



### Enquête à l'école...

Dans le cadre du centenaire de la guerre 1914/1918, nous avons décidé de participer au concours « les enfants pour la paix » organisé par « 1 jour 1 actu ».

Afin d'en savoir plus sur notre village pendant la première guerre mondiale, nous avons rédigé un questionnaire afin d'aller interviewer Monsieur le Maire.

Le 24 janvier 2019, nos deux délégués et nos deux suppléants de classe sont allés à la mairie dans la salle de conseil à la rencontre de Monsieur le Maire, Evelyne DENIAU et André CHARRON.

De retour en classe, ils ont pu nous faire le compte rendu de la réunion et nous avons pu continuer la rédaction de notre journal spécial « centenaire ».

#### Les élèves de CM2



### Bureau de poste de Neuville aux Bois

### À Neuville-aux-Bois, les postiers sont à vos côtés pour vous guider

### dans vos démarches en ligne.\*

En 2017, La Poste a ouvert une Maison de services au public au sein de l'actuel bureau de poste de la commune. 2 rue de la Pichardière. Cette ouverture est l'aboutissement d'un travail effectué en concertation avec la mairie d**e Neuville-aux-Bois,** la préfecture d**u Loiret, le** conseil départemental et quatre opérate département: la CAF, la CARSAT, la CPAM et la MSA. opérateurs



#### Un guichet unique de proximité

La Maison de services au public de Neuvilleaux-Bois vous permet d'effectuer de nombreuses démarches, vous oriente vers les bons interlocuteurs et vous évite ainsi des déplacements. Ce service est gratuit dans un espace confidentiel dédié et est également accessible aux personnes à mobilité réduite.



\*En fonction des partenaires ci-dessous

#### Pour des démarches facilitées

Vous pourrez créer, par exemple, votre compte ameli et y accéder, suivre l'état de vos remboursements et paiements (indemnités journalières, pension d'invalidité...), demander et imprimer une attestation de droit ou de paiement d'indemnités journalières, remplir un formulaire, signaler un changement de situation ou encore effectuer vos démarches en ligne auprès de la préfecture (permis de conduire, carte grise notamment).

#### Avec un accès à Internet et un équipement bureautique complet

Grâce à un accès à Internet et à un équipement bureautique, mis à votre disposition gratuitement et en libre-service, un ordinateur, une webcam, une tablette, une imprimante et un scanner, vous pouvez effectuer vos démarches seul ou avec l'appui du chargé de clientèle si besoin. Celui-ci, formé par les partenaires publics, vous reçoit, vous écoute et peut vous accompagner, dans vos démarches administratives en ligne.

Les organismes partenaires de Neuville-aux-Bois











45170 NEUVILLE-AUX-BOIS

#### HORAIRES D'OUVERTURE

- mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- samedi de 9h00 à 12h00



### Ma Commune Connectée

#### Bienvenue sur Ma Commune Connectée .fr - Service 100% gratuit

Connectez-vous à votre Commune

Téléchargez l'application Ma Commune Connectée pour recevoir les informations publiées par votre Commune\*

L'application pour iPhone/iPad (iOS)

L'application Ma Commune Connectée fait partie du service MaCommuneConnectée.fr.

Ce service offre aux Communes de France la possibilité de communiquer plus rapidement, directement et facilement avec leurs habitants.

Il est important de savoir que seules les Communes inscrites à notre service, sont disponibles sur l'application. Pensez donc à contacter votre Commune pour savoir si elle est sur l'application qui vous permet de suivre les informations publiées par votre Commune.

Généralement, vous allez retrouver des informations relatives à son actualité, des événements à venir (Repas, concerts, videgrenier...), des rappels ou des modifications (Horaires d'ouverture de la Mairie, de la bibliothèque, report d'un événement...) ...

La Commune est libre de ses publications.

Grâce au système de notifications, vous êtes notifié lorsqu'une nouvelle publication est disponible.

### Elections du mois de Mai

Nouvelle réforme en vigueur au 1er janvier 2019 sur le système électoral.

En effet, pour cette année, vous avez jusqu'au 31 mars 2019 pour vous inscrire sur la liste électorale.

De plus, nous allons tous recevoir une nouvelle carte électorale pour les élections européennes du dimanche 26 mai. Petit rappel : 1 seul lieu de vote qui se trouve à la salle du Relais au 23 rue des Tirelles.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mme LEVASSEUR Christiane à la Mairie.





### GRANDE CHASSE AUX OEUFS DE PAQUES

Le lundi 22 avril 2019, à 10 H 30, à la Cour Gauthier,

### **VENEZ NOMBREUX!**

Des chocolats seront remis à chaque enfant.

Organisé par la Mairie pour les enfants jusqu'à 12 ans.

### Troupe de théâtre

«La troupe de théâtre adultes amateurs «NK & COMPAGNIE» de NANCRAY SUR RIMARDE vous donne rendez-vous le samedi 23 mars 2019 à la salle du Relais à 20 h 30 pour assister à la représentation de la pièce d'Angélique SUTTY «Un héritage presque parfait»

#### Synopsis:

«Prenez une vieille dame machiavélique.

Faites la mijoter à feux doux dans un bouillon de manigances.

Ajoutez une pincée de mensonges et une ambiance familiale explosive.

Accompagnez le tout d'un héritage salé et d'une bonne dose d'humour.

Vous obtiendrez une pièce de théâtre délicieuse à consommer sans modération ! »

Participation libre

### Travaux





#### Reunion du jeudi 22 novembre 2018

#### Vente de la Maison de Gallerand et du terrain adjacent (Parcelles F 76 et F 513)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte l'offre d'achat des parcelles cadastrées F 76 et F 513 proposée par M. COLIN François et Mme MEYS Jessica, pour la parcelle F 76 avec la maison, au prix de vente de 109 480,00 € net vendeur, et pour le terrain cadastré F 513 pour le prix de 4 000,00 €, précise que les frais d'acte notarié seront à la charge exclusive des acquéreurs, mais que les diagnostics obligatoires pour la vente sont à la charge de la Commune en sa qualité de vendeur et autorise Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints, à signer la promesse de vente, l'acte de vente et tous les documents relatifs à cette opération.

#### Approbation transfert de nouvelles compétences facultatives à la CCDP

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il doit se prononcer sur les transferts de nouvelles compétences facultatives de la Communauté de Communes du Pithiverais au

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le transfert des compétences facultatives suivantes, lesquelles seront intégrées aux statuts de la CCDP après entrée en vigueur de l'arrêté préfectoral de transfert pris à l'issue de la procédure de consultation des Communes membres :

- Contribution au Syndicat départemental de fourrière animale,
- Contribution au Service départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

et charge Monsieur le Maire, ou son représentant, d'accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment de notifier la présente délibération à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pithiverais.

#### Approbation des statuts de la Communauté de Communes du **Pithiverais**

Monsieur le Maire présente le projet de nouveaux statuts de la Communauté de Communes du Pithiverais et invite le Conseil municipal à se prononcer sur ces dispositions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les statuts de la Communauté de Communes du Pithiverais, lesquels prévoient notamment :

- Les nouvelles compétences obligatoires imposées notamment par la loi NOTRe,
- · Les compétences optionnelles telles que déterminées précédemment par délibération du 20 septembre 2018,

- · Les compétences facultatives telles que déterminées précédemment par délibérations du 24 octobre 2018,
- La fixation du siège de la Communauté de Communes du Pithiverais 5 route de Toury, ZA Le Moulin de Pierre - 45 300 PITHIVIERS-LE-VIEIL.

Le conseil municipal charge Monsieur le Maire, ou son représentant, d'accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

#### Participation pour l'Assainissement Collectif

- Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'actualiser les tarifs de la Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) à compter du 1er Janvier 2019 :
- Raccordement d'une habitation individuelle nouvelle ou existante sur un réseau existant : 2 800 € H.T.
- Raccordement d'une habitation collective nouvelle ou

4 000 € H.T. par habitation collective, complété par un tarif de 2 € par m² de surface de plancher créée.

- Raccordement d'une construction à usage professionnel :

2 800 € H.T. par construction, complété par un tarif de 1 € par m² de surface de plancher créée, plafonné à 2 100 € H.T.

#### Acquisition d'un véhicule d'occasion

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un administré vend un véhicule d'occasion de l'année 2004, de marque Fourgon IVECO, diesel, puissance 8 CV, ayant déjà parcouru 192 214 kms et qu'il serait intéressant de l'acquérir pour les besoins des services techniques.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide l'acquisition de ce véhicule d'occasion, au prix de 4 100 € et autorise Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints en cas d'empêchement, à signer tous les documents relatifs à cette acquisition.

#### Vente d'un véhicule d'occasion

Monsieur le Maire informe le Conseil que le véhicule fourgon de marque IVECO, datant de janvier 2002, est en mauvais état et n'a pas été accepté lors de son dernier passage au contrôle

Un administré est intéressé par l'achat de ce véhicule.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de vendre en l'état ce véhicule, immatriculé 5103 XR 45, au prix de 800 € et autorise Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints en cas d'empêchement, à signer le certificat de vente et tous les documents relatifs à cette transaction.

#### Avenant n° 1 sur travaux de voirie communale 2018

Monsieur le Maire rappelle au Conseil le montant initial du marché de travaux établi avec la Société EUROVIA, relatif aux travaux de voirie communale 2018, qui s'élève à 72 000 € H.T., soit 86 400 € T.T.C.

Lors de la réalisation des travaux, il est annaru nécessaire de compléter certains postes de travaux. Le coût des prestations supplémentaires s'élève à la somme de 4 220 € H.T., soit 5 064

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte l'avenant n° 1 à passer avec EUROVIA. pour un montant de 4 220 € H.T., soit 5 064 € T.T.C., ce qui amène le montant du marché à 76 220 € H.T. soit 91 464 € T.T.C. et autorise Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints, à signer toutes les pièces relatives à cette opération.

#### Travaux de voirie à Plaimbert

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un renforcement de la structure de la voirie a été effectué il y a 2 ans, route de Plaimbert.

La chaussée n'ayant pas été remise en état depuis cette date, un devis a été demandé auprès de l'entreprise EUROVIA. La proposition s'élève à un montant de 4 200 € H.T., soit 5 040 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte la proposition de la Société EUROVIA. pour un montant de 4 200 € H.T., soit 5 040 € T.T.C. et autorise Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints, à signer toutes les pièces relatives à cette opération.

#### **Affaires diverses**

- Monsieur le Maire informe que des plantations d'arbres auront lieu en décembre le long du chemin piétonnier reliant la rue de la Boulangère et la bibliothèque et en janvier à l'entrée Sud du bourg.
- La mise en place de l'élévateur dans la Mairie et des feux tricolores, route de Gallerand, est prévue au cours du 1er semestre 2019.
- Suite à une rencontre avec les services du Conseil Départemental, il pourrait être envisagé le prolongement du chemin piétonnier de Gallerand ainsi que la mise aux normes du chauffage de l'église.

#### Reunion du jeudi 13 décembre 2018

#### Avenant 2 : Travaux d'aménagements de sécurité 2018

Monsieur le Maire rappelle au Conseil le montant initial du marché de travaux établi avec EIFFAGE, relatif aux travaux d'aménagement de sécurité en entrée Sud du Bourg et route de Neuville, qui s'élève à 203 759 € H.T., soit 244 510.80 € T.T.C.

Le marché a été complété par un premier avenant, en date du 9 juillet 2018, pour affermir la tranche conditionnelle concernant la création d'un plateau surélevé d'un montant de 18 000 € HT, soit 21 600 TTC.

Lors de la réalisation des travaux, il a été décidé de modifier et compléter certains postes de travaux, tels que l'allongement de bordures, l'élargissement et le renforcement de l'ilot

Une délibération a été établie le 21 juin 2018, pour une partie de ces travaux supplémentaires non prévus au marché initial d'un montant de 8 030 € HT soit 9 636 € TTC. Cette délibération n'a pas fait l'objet d'un avenant.

Depuis, d'autres prestations supplémentaires ont été demandées à l'entreprise pour un montant de 8 211,51 € H.T., soit 9 853.81 € T.T.C.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte d'établir un avenant n° 2 avec EIFFAGE, correspondant à la totalité des travaux supplémentaires, pour un montant total de 16 241,51 € HT, soit 19 489,81 € T.T.C., ce qui porte le montant total du marché à 238 000,51 € H.T., soit 285 600,61 € T.T.C, tranche conditionnelle incluse et autorise Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints, à signer toutes les pièces relatives à cette opération.

#### Location de la salle de la Cour Gauthier- Tarifs à compter du 1er janvier 2019

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré fixe les tarifs de location de la Salle de la Cour Gauthier à compter du 1er janvier 2019 qui s'établissent comme suit :

- \* Le week-end : 180 €
- \* La journée pour Cérémonie Familiale : 100 €
- \* Tarif du ménage si besoin après l'état des lieux : 50 € par

### Location de la salle du Relais - Tarifs à compter du 1er janvier

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, fixe les tarifs de location de la Salle du Relais à compter du 1er janvier 2019 qui s'établissent comme suit :

- \* Le week-end : 220 €
- \* Tarif du ménage si besoin après l'état des lieux : 50 € par heure

Indemnité d'occupation du bureau par l'Association Familles Rurales «Soutien à Domicile» - Tarifs à compter du 1er janvier

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de réévaluation de l'indemnité demandée à l'Association Familles Rurales «Soutien à Domicile», pour l'occupation d'un bureau dans les locaux attenants à la mairie, afin de couvrir les frais de chauffage, d'électricité et d'entretien.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, fixe l'indemnité d'occupation de ce local, à compter du 1er janvier 2019, à 60 € par mois, soit 720 € pour l'année entière.

#### Affaires diverses

- Monsieur le Maire signale des fuites d'eau sur le réseau situé à l'intérieur du Domaine de Chamerolles, ce qui aboutit à des consommations d'eau très importantes.
- Les décorations et illuminations de Noël font l'unanimité auprès des élus. Les figurines et une partie des décorations ont été réalisées grâce à l'aide de bénévoles, des élus de la Commission Animation et des services techniques.

### ACAC

#### Section bibliothèque

ACAC - SECTION BIBLIOTHEQUE

Vous avez des livres à donner :

Votre bibliothèque vous propose de collecter vos livres pour leur donner une seconde vie :

#### C'est un service gratuit, Un geste pour la planète, Une action solidaire.

Contactez-nous au 06 87 83 29 72, nous vous informerons de la marche à suivre.

#### Loiretek, la médiathèque numérique du Loiret

Loiretek, c'est la médiathèque en ligne des Loirétains. En accès gratuit et en streaming 24 h sur 24, elle donne accès à des films, des livres et bandes dessinées, des modules d'auto-formation, des jeux, de la musique et de la presse.

Pour s'inscrire, il suffit d'être adhérent d'une bibliothèque du Loiret.

https://www.loiret.fr/avec-la-loiretek-accedez-la-plus-grande-mediatheque-loiretaine-en-ligne-du-monde

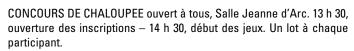
Témoignage d'un utilisateur : La Loiretek, c'est la caverne d'Ali Baba ! Ma fille Manon, qui va passer son permis, a suivi l'auto-formation au code la route. Son frère Bastien, 12 ans, joue aux jeux en ligne. Et moi, fan de cinéma français, je peux revoir mes classiques préférés.



### Amicale des Anciens

Nous ouvrons l'année avec

#### Le SAMEDI 2 MARS:



#### Le JEUDI 4 AVRIL:

Nous nous retrouverons au Lancelot à 12 h 30 pour notre REPAS PRINTANIER apprécié de toutes et tous.

Nous enchainerons avec

#### Le VENDREDI 24 MAI:

Notre LOTO nocturne à thèmes, très couru pour nos lots atypiques, ouverture des portes à 19 heures, début des jeux à 20 h 30. Sandwichs, gâteaux et buyette sur place.

#### Le JEUDI 6 JUIN:

Nos activités de ce premier semestre se termineront avec notre très festif « BUFFET CAMPAGNARD».

A noter que toutes nos animations se font Salle Jeanne d'Arc, route de Neuville.

Au cours de notre assemblée générale, nous avons effectué un sondage auprès de vous tous. Nous ne manquerons pas de tenir compte de vos avis pour les sorties d'une journée.

Le voyage de début juillet nous entrainera tout au long du Rhin romantique. Les réservations sont complètes depuis de longs mois.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter la présidente, Micheline au 02 38 39 89 66 ou la secrétaire, Sylviane au 02 38 32 99 70.

# Les amis des

#### าเจรยร

Vous avez envie de jardiner mais vous ne savez pas trop comment vous y prendre?

Pour cette année 2019, l'association des Amis des Roses de CHILLEURS AUX BOIS propose à ses adhérents ses ateliers de jardinage gratuits : ateliers « alternative au désherbage » en mars, « étiquettes » en octobre et « plantation de rosiers » au mois de novembre.





Au programme également, des visites de pépinières et de jardins de roses.

Nous projetons enfin d'organiser une bourse aux plantes - vide jardin, en nous associant au vide grenier des jeunes de Team Mouv, le 28 avril 2019.

Intéressé(e) ? Rejoignez-nous!

### C.O.C Gymnastique Volontaire





### Nous vous proposons cette année 3 cours différents :

Gym douce pour seniors, le mercredi matin de 9 h 30 à 10 h 30 avec Marie-Lise. Ce cours est complet.

Gym adultes, le jeudi soir avec Dimitri

Vous pouvez nous rejoindre et vous inscrire encore aux cours suivants :

- de 18 h à 19 h, cours de Pilates
- de 19 h à 20 h, Gymnastique Tonique avec échauffement, renforcement musculaire, étirement.

Dimitri adapte les difficultés et mouvements en fonction des possibilités de chacun.

Les cours ont lieu à la cour Gauthier, route de Gallerand à CHILLEURS AUX BOIS.

Pour découvrir, essai gratuit. Inscription possible en cours d'année.

Pour tout renseignement supplémentaire, appeler le 02 38 39 87 21

### C.O.C Foot

Mercredi 19 décembre, nous avons eu la visite du Père Noël qui a offert des chocolats aux jeunes licenciés.

La catégorie U11 a accompagné les joueurs de l'USO à leur entrée sur le terrain le 2 novembre, pour le match contre GRENOBLE en ligue 2, sous la conduite de Gaël et Karine.

En septembre et octobre, nous avons accueilli la formation arbitre du district. Ils étaient 20 participants dans la salle associative.

Une convention a été signée entre le District de foot du Loiret et l'école primaire de CHILLEURS pour une initiation au foot en mai et iuin.

Une sortie pour les U11 est organisée le 26 mai au centre de formation de Clairefontaine

Pour le COC foot : C. GIROUX



# L'avenir

Vendredi 9 février 2019 la Fanfare « L'Avenir » tenait son assemblée générale.

Le Président Robert ROGER a fait le bilan de l'année 2018. Il a débuté en remerciant les personnes présentes, dont Jean-Claude BOUDIN, 1er adjoint, représentant Gérard LEGRAND, Maire.

Les sorties effectuées en 2018 : les cérémonies officielles (8 mai, 14 juillet, 13 août avec la participation de l'Alouette et le 11 novembre), le 15 avril, le carnaval des enfants à CHILLEURS (belle sortie qui s'est très bien passée, tous les musiciens s'étaient déguisés), le 10 novembre, concert gratuit pour l'Association Courir pour Curie avec Les Echos de Chamerolles et l'Echo de la Forêt de SAINT LYE (très beau concert des 3 musiques dont des morceaux d'ensemble) et le 9 décembre la cérémonie de la Sainte Barbe des Sapeurs-Pompiers.

La participation au repas du 13 juillet (le cochon grillé en partenariat avec la Commune), suivi de la retraite aux flambeaux et du feu d'artifice.

Et puis la Sainte Cécile qui a eu lieu le dimanche 2 décembre avec un concert sur la place de Romand et le repas au Lancelot.

La vente des tickets de pêche a rapporté 128 €. C'est peu, mais c'est surtout pour les enfants (gratuit le mercredi), afin que l'étang ne reste pas inutilisé.

Prévisions 2019 : Les sorties prévues : comme chaque année les cérémonies officielles, la Sainte Barbe, La Sainte Cécile prévue le dimanche 1er décembre, ainsi que La pêche : ouverture le samedi 30 mars et fermeture le dimanche 28 octobre. Les tarifs restent identiques à ceux de 2018.

Les prochaines répétitions auront lieu les vendredis 3 mai et 28 juin à la Maison de l'Amitié.

Il a été décidé l'achat de 5 clairons en remplacement des ceux actuels dont certains datent de 30/35 ans et qui sonnent faux.

Nous recrutons toujours des musiciens (tambour ou clairon). Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter le Président

Pour clôturer cette assemblée générale, le Président a invité les personnes présentes à partager le verre de l'amitié et la galette.





### Le Savoir-Faire

Voici déjà 1 an que nous faisons partie de l'association « Familles Rurales LOURY-CHILLEURS ». Gisèle et Colette participent, tous les mois, aux réunions à LOURY. Ces réunions, où nous sommes environ 18 personnes, sont à l'image des organisatrices : pleines de vie, débordantes d'initiatives et d'engagements.

A CHILLEURS, ce n'est pas le « ronron », mais c'est toujours aussi difficile d'établir un calendrier...que l'on suit !

L'important reste toujours le temps de partage, lequel s'allonge, autour des cafés et des infusions.

Les ballotines réalisées en cartonnage étaient prêtes à être garnies de chocolats. Pour cette période de fêtes, nous avons réalisé des « petits gâteaux de Noël »: massepain, bâtons aux amandes et schlittes qui restent les plus apprécies et pour cause. Ils sont constitués d'une couche de pâte sablée, d'une de gelée de framboise, d'une de meringue et recouvert d'amandes effilées.

En janvier, nous avons presque toutes commencé une veste polaire pour mettre devant la télévision.

En atelier-cuisine, nous allons travailler le potimarron, cousin du potiron, mais très riche en protéine et contenant assez peu d'eau.

Et ensuite...nous aviserons toutes ensemble.

Il y a de la place si le cœur vous en dit : c'est toujours à la salle du Relais 23 Rue des Tirelles, le mardi de 14 H à 17 H, sauf pendant les vacances scolaires.

Colette HERGIBO: 02.38.32.91.63

# Association paroissiale

Dimanche 3 février dernier, l'association paroissiale de Chilleurs-aux-Bois a tenu son assemblée générale suivie du partage de la galette.

Après une année 2018 s'étant achevée de belle manière avec le succès du loto, 2019 a débuté par la réalisation de travaux au sein de la Salle Jeanne d'Arc. Le plafond vient ainsi d'être rénové et dispose désormais d'un éclairage LED incorporé. Ces travaux s'inscrivent dans une dynamique d'investissement puisque, depuis 2013, de nombreux travaux (construction de nouveaux sanitaires, aménagements destinés à améliorer l'accessibilité, remplacement des menuiseries extérieures ou encore réfection de la charpente et de la couverture du préau) ont été réalisés au sein du bâtiment. En 2019, l'association participera également financièrement à la rénovation du chauffage de l'église Saint Pierre.

Afin de contribuer au financement de ces différentes actions, nous vous attendons à notre prochain loto organisé dimanche 20 octobre à la salle Jeanne d'Arc



# La salle de la Forestière

se trouve 11 route de Neuville à CHILLEURS AUX BOIS. La salle se loue la journée, deux jours consécutifs et/ou le week-end.

Vous pouvez nous contacter sur appel téléphonique auprès de Messieurs Alexandre DUDEMAINE au 06 09 05 20 28, trésorier, ou Gilles KALINOWSKI au 06 41 17 31 14, Président.

Une cuisinière a été achetée pour apporter un plus à la cuisine.

Deux projets ludiques sont à l'étude : un tournoi de pétanque et une randonnée pédestre.

Respectueusement Vôtre.

Gilles KALINOWSKI

### COC Danse

Le Gala de Danse aura lieu le 22 juin 2019 à la salle des fêtes de DADONVILLE.

### O P'tits Pas

O P'tits Pas de Chilleurs aux Bois

# RANDO A 4 OU 2 ROUES,

# PARCOURS MYSTERE -

### DIMANCHE 23 JUIN 2019

A la Salle de la COUR GAUTHIER route Gallerand Ouverture 9h – Début de la Rando 9h30 50 KM, questionnaire adulte ou enfant primaire Venez avec le véhicule motorisé de votre choix



#### Pré-inscription 90 places de libre optitspas@laposte.net

Mme Stéphanie Lamoure Thion 06 51 13 48 25 Mme Jehanne Fauconnier 06 26 49 51 19 Mme Odile Veron 06 87 23 67 72

Nous indiquer votre Nom Prénom, le nom de votre équipe, nombre d'adultes et d'enfants

PREMIER PRIX

#### Un bon d'achat de 50€

ainsi que de nombreux lots

Une participation de 5€ par adulte (18 ans à 100 ans)

vous sera demandée sur place

UN PETIT-DEJEUNER ET UN APERITIF VOUS SERA OFFERT

sociation se reserve le droit d'annuler en raison des conditions missonologiques locales empôchant les personnes de se déplace

Possibilité de pique nique dans le parc

Imprinal par neu seine. Na pas jeter sar la vine publique, eieni

# Chilleursinfo

#### MAIRIE DE CHILLEURS-AUX-BOIS

Bureaux ouverts du lundi au samedi de 9 h à 12 h et le vendredi de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h **Tél : 02.38.39.87.06** - Fax : 02.38.39.28.01 - Courriel: mairie@chilleursauxbois.fr Site internet : www.chilleurs-aux-bois.fr — Page Facebook : Mairie Chilleurs Aux Bois

Editeur: Mairie de Chilleurs-Aux-Bois

**Directeur de publication :** Gérard LEGRAND

Réalisation : Commission Communication
Crédit photographique : Tous droits réservés
Mise en page et impression : Images'IN et imprime

#### Associations

# COC général :

#### le nouveau bureau

Président : Chantal NEROT
Secrétaire : Amélie CHAUVEAU
Trésorier : Jean Claude BOUDIN

• Membres: Christian GIROUX - Pierre DESFORGES - Aurélien SALVADOR - Anne GEORGEL - Natacha GANDRILLE - Michèle BRAZEY - Christine LOISEAU - Philippe LABRUNE

Madame Chantal NEROT et Monsieur Jean Claude BOUDIN sont désignés comme mandataires pour gérer les comptes

 L'association a pour but la pratique du sport, le développement de l'éducation physique et la recherche de tous les exercices ou initiatives propres à la formation morale et physique de la jeunesse

#### L'association a pour objet général :

- De soutenir, d'encourager et de provoquer tous les efforts et toutes les initiatives tendant à promouvoir, à développer la pratique du sport ou d'activité liée au sport.
- De faciliter, dans les mêmes domaines, une coordination des efforts afin d'animer en organisant des manifestations sportives à but non lucratives.

- Etre à l'écoute et soutenir les actions valorisant le sport et le sportif, être vecteur de valorisation d'un club et de concertation pour/et avec les clubs.
- Etre l'interface entre la collectivité, les clubs, le public ou tous autres organismes.
- Elle s'interdit toute discrimination ou discussion (raciale, religieuse et politique) dans son organisation et dans sa vie associative.

### Le Club Omnisports de CHILLEURS AUX BOIS comprend les sections suivantes :

- Basket-ball
- Tennis

Danse

• l'éveil de l'enfant

Football

- Volley-ball
- Gymnastique Volontaire

Les sections sont autonomes pour l'organisation de leurs activités et pour la gestion de leurs finances.

N'hésitez pas à les contacter.



Bonjour à vous tous,

Après avoir rencontré un vif succès lors du vide grenier du mois de septembre 2018, la Junior Association « Team'Mouv » réitère l'évènement le dimanche 28 avril 2019. Celui-ci se tiendra dans les rues de la Boulangère et du Vivier.

Afin d'embellir votre jardin pour l'été, un vide jardin sera aussi de la partie.

Vous pourrez vous restaurer auprès de la buvette qui sera tenue par l'amicale des Sapeurs-Pompiers.

Alors n'hésitez plus..... Réserver votre dimanche pour vendre vos effets personnels dont vous ne savez plus quoi faire et qui vous embarrassent... ou alors pour faire de bonnes affaires.

Réservation emplacement vide grenier/ vide jardin à partir du mardi 2 avril 2019.

Dylan LOISEAU: 06.42.32.62.41

